



Le mercredi 18 novembre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Châteaurox, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 12 novembre 2020 et sous la Présidence de Mme Chantal MONJOINT, Maire-Adjoint, a délibéré.

La délibération affichée

le : 20 NOV. 2020

et transmise à la Préfecture

le : 20 NOV. 2020

est exécutoire

le : 20 NOV. 2020

Présents (42) : M. Gil AVEROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, Mme Marina RENOUX, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, Monsieur Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Mme Lucie MOREAU, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Excusé(s) (1) : M. Christophe BAILLIET ayant donné procuration à M. Michel GEORJON.

9 : Compte administratif 2019 - Budget annexe du lotissement communal Alphonse Daudet

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12, L. 1612-13 et L. 2121-31 ;

Vu la Délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2019 actant la clôture du budget annexe du lotissement Alphonse Daudet ;

Considérant la nécessité de sécuriser les actes budgétaires de la collectivité ;

Considérant qu'aucun mouvement budgétaire n'est intervenu sur la période considérée ;

Considérant que le compte administratif du budget annexe du lotissement Alphonse Daudet est en concordance avec le compte de gestion du Comptable public ;

Le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement communal Alphonse Daudet s'établit ainsi :

En euros		Budget total voté 2019	Réalisé 2019
Fonctionnement	Recettes	0,00	0,00
	Dépenses	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement			0,00
Investissement	Recettes	0,00	0,00
	Dépenses	0,00	0,00
Résultat d'investissement			0,00
Total résultat brut de l'exercice 2019			0,00
Reprise résultat exercice 2018			0,00
Résultat net de l'exercice 2019			0,00
Restes à réaliser (dépenses)			0,00

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif du budget annexe du lotissement communal Alphonse Daudet de l'exercice 2019 qui vous est présenté.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

A Châteauroux, le 20 novembre 2020



Le Maire,

Gil Avérous